



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne

SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRÉ

Email : sud.loirecentre@free.fr

Site internet : www.sudbpce.com

Code courrier : PSX 45

Tél : 02.38.41.52.84

Facebook : SUD-Solidaires

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 18 Juin 2019

Accord d'intéressement 2019-2021 Pour le moment, le compte n'y est pas !

Comme pour chaque négociation, SUD-Solidaires est venu avec des propositions visant à construire un projet répondant aux besoins réels des salariés ainsi qu'à leur intérêt à long terme. Nous rappelons d'ailleurs que votre syndicat SUD-Solidaires a été un négociateur clé concernant les accords d'intéressement 2013-2015 et 2016-2018, ce qui a permis le versement de 2 mois de salaire en moyenne par collègue chaque année. Essayons ensemble de faire mieux, ou au moins aussi bien !!!

- ⇒ L'accord doit être basé sur des indicateurs fiables qui ne pourront pas être manipulés : nous avons fait des propositions dans ce sens ...
- ⇒ La répartition de l'intéressement doit être ÉGALITAIRE. Nous participons TOUS aux résultats de l'entreprise. Seul le syndicat SUD-Solidaires revendique une distribution égalitaire, c'est d'ailleurs une demande majoritaire des salariés ! Un très grand nombre d'entre eux sont bien en dessous du salaire moyen versé à la CELC et sont donc largement lésés (salaire annuel 2018 : 35 484 € pour les femmes et 39 246 € pour les hommes).
- ⇒ L'accord doit prévoir que l'enveloppe globale d'intéressement soit revue à la hausse et passe de 12 à 16 % de la masse salariale, la loi prévoit 20 % au maximum. Il y a encore de la marge !
- ⇒ L'accord sur le Plan d'Épargne Entreprise (PEE) doit être revu et inclure un abondement digne de ce nom (Actuellement 100 € versé, 300 € abondé). SUD-Solidaires propose que pour 300 € versé par le salarié, 900 € soient versés par l'entreprise, que le budget soit réalisé ou non.

Au bout de deux réunions de négociation, les propositions de la direction sont toujours insuffisantes :



Les 4 revendications de Sud-Solidaires

- Sous prétexte que le PNB de la BDD diminue légèrement, il faudrait accepter que l'enveloppe d'intéressement puisse baisser pour les trois années à venir ... La direction propose encore une répartition à 55 % égalitaire et 45 % proportionnelle à la rémunération du salarié, ce qui défavorise toujours une majorité de collègues !
- Dans le nouvel accord, la direction sélectionne 3 indicateurs censés mesurer la « performance » de notre banque coopérative : le Résultat Net, le Coefficient d'Exploitation et pour finir un item « Création de valeur » concernant la production nouvelle des prêts conso et immobiliers.

- À ce stade de la négociation, les indicateurs d'obtention et de déclenchement de l'intéressement dépendent de la seule volonté de la direction, ce qui se traduirait par une baisse substantielle de notre intéressement selon ses projections ! Inacceptable.
- Elle propose également de revoir l'abondement : si le budget n'est pas atteint, l'abondement serait de 0 alors que l'ancien accord prévoyait à minima 300 € pour 100 € versé par le salarié ... C'est encore inacceptable ! En revanche, si l'entreprise parvient à 102 % du budget, l'abondement serait de 600 € pour 200 € versé par le salarié. Sans entrer dans le détail, les budgets prévisionnels retenus par la direction ont peu de chance de se réaliser et vous pourriez dire adieu à l'abondement.
- Cerise sur le gâteau, pour la deuxième et troisième année, la direction s'autorise à modifier le montant des budgets prévisionnels, c'est tout simplement scandaleux car nous n'avons aucune visibilité !

SUD a rappelé que la présidente se verse copieusement 250 000 € de part variable cette année alors que son prédécesseur atteignait tout juste 90 000 € il y a 10 ans. Et pourtant le résultat net était de même niveau qu'aujourd'hui ! Non, mais sans blague ...

Prochaine réunion de négociation le 21 juin.

La direction doit revoir sa copie et vite !

Vos représentants SUD-Solidaires : Tristan GUERIN - Cécile GAMBERT - Daniel GEORGELIN - Florence MOULIE - Damien PINSAULT - Isabelle LEFEBVRE - Daniel MIHALYI - Lydie MILCENT - Alain QUESNE.

Retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / Sud-Solidaires